

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Les mesures de diminution de l'éclairage sur les nationales permettront d'atteindre €1 million d'économies annuelles sur le réseau (auto)routier wallon

25 novembre 2022

**A partir de la mi-décembre, l'éclairage sur les nationales de Wallonie verra son intensité réduite à 30% de 22h à 5h. Cette mesure, sollicitée par le Gouvernement wallon, permettra de poursuivre la contribution à la diminution de la consommation énergétique des pouvoirs publics dans le contexte de la crise énergétique. Elle fera l'objet d'une évaluation après trois mois de mise en œuvre.**

### CONTEXTE

Le Gouvernement wallon, à l'initiative du ministre de l'Énergie et des Infrastructures, Philippe Henry, a décidé en ses séances des 1<sup>er</sup> et 6 septembre de charger la SOFICO et le SPW Mobilité et Infrastructures d'envisager les modalités d'extinction de l'éclairage des routes nationales relevant à la fois du réseau structurant (géré par la SOFICO - près de 1.500 km) et du réseau régional non structurant (SPW Mobilité et Infrastructures – 6.000 km).

Dans le contexte de la crise énergétique traversée, cette mesure vise à la fois à participer à la contribution wallonne de diminution des consommations énergétiques, mais aussi à contribuer à l'allègement de la facture d'électricité des pouvoirs publics.

En conséquence et après examen des modalités opérationnelles, le principe d'une **diminution à 30% de l'éclairage LED qui équipe toutes les nationales de Wallonie entre 22h et 5h** a été retenu.

Le Conseil d'administration de la SOFICO a validé ce 25 novembre ce principe de diminution de l'éclairage sur les nationales de son réseau.

## CONCRETEMENT

Sur toutes les nationales de Wallonie, une diminution à 30% de l'éclairage LED sera appliquée entre 22h et 5h.

Il s'agit de la période la plus creuse en termes de trafic. L'éclairage restera activé à 100% en début de soirée et en début de journée afin de couvrir les heures de pointe.

Seuls les équipements convertis en LED verront leur intensité diminuer, soit à ce jour 50.000 points lumineux au total (30.000 RS et 20.000 RNS) sur 72.000 (40.000 RS et 32.000 RNS). Les 22.000 autres points resteront activés à 100% dans l'attente de leur conversion au LED.

Cette diminution sera progressivement implémentée à partir du 15 décembre 2022.

Cette décision permettra d'assurer une continuité d'éclairage sur ces routes nationales et d'assurer ainsi la sécurité des usagers. Il est important de maintenir visibles les zones de conflit (carrefours, ronds-points, passages pour piétons...) particulièrement nombreuses sur les nationales wallonnes. Préserver un éclairage minimal sur cette épine dorsale wallonne garantira également la sécurité des différents usagers (piétons, cyclistes) qui la fréquentent.

Un rapport d'évaluation de la mesure sera réalisé après un trimestre de mise en œuvre (à la fin du mois de mars).

Par ailleurs, le Conseil d'administration de la SOFICO de ce jour a approuvé une mesure supplémentaire concernant les échangeurs - entrées et sorties - d'autoroutes : les échangeurs déjà convertis en LED verront leur intensité de base diminuée à 30% de 22h à 5h du matin (contre 70% actuellement entre 22h et minuit et 50% entre minuit et 5h). Le principe d'une augmentation d'intensité restera en vigueur à l'approche d'un véhicule.

## ECONOMIES REALISEES

Au total, les mesures portant sur les nationales de Wallonie permettront d'économiser plus de 4.000 MWh en base annuelle, ce qui correspond à plus de €620.000 (plus de 1.400 MWh/plus de €220.000 en RS et plus de 2.600 MWh/plus €400.000 en RNS).

Ces économies s'additionnent à celles déjà effectives grâce à l'extinction de l'éclairage en berme centrale effective depuis le 21 septembre dernier : <https://sofico.org/app/uploads/2022/09/20220916-extinction-eclairage-en-berme-centrale-autoroutes-wallonie-sofico-cp.pdf>

**Grâce à toutes ces initiatives, l'économie globale sur le parc wallon des autoroutes et nationales se chiffrera à près de €1 million par an.**

Le coût unitaire utilisé dans ces calculs d'économie correspond au prix du MWh actuel (soit 150€/MWh sur la période 2020-2022). De nouveaux tarifs sont en

cours de négociation et s'appliqueront à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'impact budgétaire de la mesure de diminution de l'éclairage sera d'autant plus grand que l'augmentation du coût unitaire du MWh en vertu du nouveau contrat sera importante.

## LA GESTION DES NATIONALES EN WALLONIE

Pour rappel, la Société wallonne de financement complémentaire des infrastructures (SOFICO) est le gestionnaire du réseau (auto)roumier dit « structurant » de Wallonie (RS). Ce réseau comprend l'ensemble des autoroutes de Wallonie et ses principales nationales, soit environ 2.700 km de voiries et d'échangeurs (près de 900 km d'autoroutes, près de 1.500 kilomètres de nationales et environ 400 kilomètres d'échangeurs). La SOFICO finance, entretient et réhabilite ce réseau. Elle bénéficie pour cette mission de l'assistance technique du SPW Mobilité et Infrastructures (SPW MI).

Le SPW MI gère, quant à lui, le réseau régional « non structurant » (RNS) qui représente environ 6.000 km de voiries.

Contacts médias :

- Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | [heloise.winandy@sofico.org](mailto:heloise.winandy@sofico.org)
- Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW Mobilité et Infrastructures | +32 479 86 58 96 | [sarah.pierre@spw.wallonie.be](mailto:sarah.pierre@spw.wallonie.be)